



## Carte pluriannuelle et changement de statut

Par **sixsigma**, le **03/10/2013** à **19:05**

Bonjour,

En 2011, j'ai eu une carte pluriannuelle valable jusqu'en 2015, je pensais à l'époque poursuivre jusqu'au doctorat. Sauf que cette année, après avoir validé mon master 2, j'ai décidé de travailler. Je souhaite donc faire un changement de statut, mais la plupart de mes recruteurs sont très réticents à faire ce changement de statut car apparemment, ils ont déjà eu des cas de grande complication. J'ai un entretien lundi et je veux vraiment le boulot. Est-ce que c'est possible pour moi de travailler au moins pendant 6 mois avec mon visa étudiant (les 964 heures légales) même si je ne le suis plus?

Pour rassurer au mieux le recruteur, je souhaite lui faire part de mon projet de mariage avec un Français (ça fait 2 ans et demi que l'on est ensemble), est ce que si je me marie, j'ai de suite le droit de travailler ou pas?

cordialement,